



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Observatoire de la Parité  
entre les Femmes et les Hommes

**La Rapporteuse générale**

**M. Alex MANDL**  
Président  
Gemalto  
6 rue de la Verrerie  
92197 MEUDON CEDEX

Paris, le 18 juillet 2011,

Monsieur le Président,

En ma qualité de rapporteure générale de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, il me semble qu'aucune femme ne siège à votre conseil d'administration.

Je reconnais que vous avez jusqu'en 2014 pour atteindre l'objectif de 20% de femmes conformément à la Loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle.

Toutefois, il me semble étonnant, dans la mesure où l'Etat français, à travers le FSI, est au capital de votre entreprise, que Gemalto ne soit pas exemplaire sur ce sujet.

Pourriez-vous nous indiquer dans quel délai vous songez remédier à ce manque ?

En vous remerciant pour l'attention que vous voudrez bien accorder à cette lettre, je prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma haute considération.

**Chantal Brunel**  
*Rapporteure générale de l'Observatoire  
de la parité entre les femmes et les hommes  
Députée de Seine et Marne*